

Discours
du Président

Zine El Abidine Ben Ali

Président de la République Tunisienne

à l'ouverture de la première phase
du Sommet mondial
sur la société de l'information

Genève, 10 décembre 2003

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Monsieur le Président,
Majestés,
Altesses,
Excellences,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes heureux de participer, aujourd'hui, à cette réunion de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, que la Confédération helvétique amie accueille ici à Genève. Nous voudrions, à cette occasion, adresser nos remerciements au Président et au peuple suisses, pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Nous remercions, également, Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer en vue de faire réussir le processus de ce Sommet, avec ses deux phases, la première à Genève et la deuxième à Tunis, et pour stimuler la coopération internationale dans ce domaine vital et nouveau pour la civilisation humaine.

Il me plaît de remercier, également, Monsieur le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, Monsieur le Président du comité préparatoire de ce Sommet, ainsi que les membres du secrétariat exécutif, pour les efforts qu'ils ont tous déployés pour la préparation de cet événement important, qui se distingue également par une contribution appréciable des représentants de la société civile et du secteur privé.

Mesdames,
Messieurs,

La tenue de ce Sommet et l'intérêt que la communauté internationale porte à son thème central confirment, comme vous en conviendrez, que l'établissement de la société de l'information est devenu un impératif stratégique pour la promotion de la condition de l'ensemble de l'humanité. Si notre pays a préconisé, dès 1998, à Minneapolis, aux Etats-Unis d'Amérique, l'organisation d'un Sommet mondial, sous les auspices des Nations Unies, c'est parce qu'il est profondément convaincu de l'importance cruciale de ce secteur pour la réalisation

d'un développement humain équilibré et équitable et la concrétisation des aspirations de l'humanité tout entière à la liberté, à la justice et à la dignité.

Le fossé numérique, en effet, est d'abord un écart de développement et un fossé entravant le dialogue des civilisations, avant d'être un fossé technologique.

Les travaux préparatoires de cette première phase du Sommet ont permis de souligner les principaux pôles d'intérêt et les problèmes fondamentaux posés dans ce domaine essentiel pour l'avenir de l'humanité. Le patronage de ce Sommet par les Nations Unies a été d'un apport déterminant, et les contributions de toutes les parties, par-delà leur diversité voire les différences qui les caractérisent parfois, y ont été des plus importantes, puisqu'elles ont mis en lumière des enjeux et des défis tout à fait nouveaux. Elles ont montré que l'on commence à prendre profondément conscience que la société du savoir, la société de l'avenir, va changer radicalement le visage du monde et que le déséquilibre commence à prendre des formes que l'humanité n'avait jamais connues auparavant. Elles ont aussi montré que le traitement des problèmes existants doit nécessairement se fonder sur une méthodologie adéquate et s'appuyer sur les principes universels immuables.

La nouveauté qui caractérise ce thème, conjuguée à la rapidité des mutations technologiques et à l'évolution continue de leurs applications dans les divers domaines économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et autres, rend difficile la réalisation d'un consensus au sujet des principes et des moyens d'action. Ce consensus reste toutefois possible moyennant un examen plus approfondi et une recherche plus poussée, compte dûment tenu des valeurs universelles communément adoptées et qui sont énoncées dans les différents traités et accords internationaux.

Le fait que ce premier Sommet se tient en deux phases, à Genève puis à Tunis, donnera à tout le monde l'occasion de poursuivre les consultations intenses au sujet des questions posées et de parvenir à des décisions ayant une portée historique, eu égard à l'importance de la question pour l'humanité tout entière.

Mesdames,
Messieurs,

La construction de la société de l'information et de la communication constitue, pour la Tunisie, un choix national essentiel que nous nous employons, dans le cadre d'une approche globale, à mettre en œuvre grâce à des réformes structurelles continues et au renforcement de l'infrastructure en matière de technologies de la communication et de l'information dans notre pays, considérant qu'il s'agit là d'un des principaux fondements de la société du savoir et d'un facteur essentiel pour l'accélération du rythme de développement.

Nous nous sommes attachés tout particulièrement à assurer la promotion des ressources humaines par le biais d'une stratégie cohérente tendant à généraliser l'enseignement de l'informatique dans les divers niveaux scolaires et universitaires, la création d'un ensemble d'instituts supérieurs d'études technologiques, le renforcement de la formation des cadres spécialisés dans le domaine des communications et de l'informatique et le développement de leurs aptitudes à assimiler les technologies modernes et à les utiliser au mieux au service du développement, sans compter la mise en place de pôles technologiques et d'espaces destinés aux projets innovants, dans les diverses régions du pays.

Nous avons, également, orienté nos efforts vers la diffusion de la culture numérique à l'échelle la plus grande, au moyen de programmes diffusés régulièrement dans les médias, la création de centres d'informatique destinés aux enfants, partout dans le pays, et la connexion au réseau Internet des établissements d'enseignement, dans le primaire, le secondaire et le supérieur, ainsi que la généralisation des clubs d'informatique et d'Internet dans les espaces culturels, la création d'un réseau de "publinets", qui sont des clubs d'Internet ouverts au public, et l'octroi de facilités et d'incitations aux familles à revenu moyen, pour l'acquisition, sur une large échelle, d'un "ordinateur familial".

Etant convaincus de l'importance de la compétitivité dans la stimulation du rythme de développement, nous avons, en plus des efforts de l'Etat, misé sur la contribution active du secteur privé à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. C'est à cette fin que nous avons établi une politique d'encouragement de l'investissement privé, tant intérieur qu'extérieur, et de stimulation des secteurs économiques nouveaux comme celui du commerce électronique.

La Tunisie, qui aura l'honneur d'accueillir, en 2005, la deuxième phase de notre présent Sommet, œuvrera en faveur de la réussite du processus préparatoire et de la tenue du Sommet dans les meilleures conditions, afin d'être à la hauteur de nos attentes à tous et d'ouvrir les voies de la participation devant les composantes de la société civile, les intellectuels et le secteur privé.

La société de l'information à laquelle nous aspirons est une société qui offre à tous des opportunités égales de bénéficier des avantages de ces technologies; une société qui nous englobe tous et qui permet à tous les individus et à tous les peuples, sans discrimination aucune ni exclusion, d'avoir accès aux réseaux et aux sources du savoir et des données.

La réalisation de cette vision impose le renforcement des liens de solidarité et d'entraide entre tous les peuples du monde, afin de combler le fossé numérique et d'en limiter les risques.

Notre vœu est également que ces technologies favorisent l'amélioration de la situation des pays les moins développés, dans le cadre d'une approche fondée sur une solidarité agissante, afin que ces pays puissent combler leurs besoins et réaliser leurs aspirations.

Nous pensons, pour notre part, que les développements générés par les progrès de la technologie, aux plans intellectuel et du comportement des individus et des groupes, et les perspectives nouvelles ouvertes à la communication renforcent le poids du secteur de l'information dans le développement accru de la société de l'information, pour enraciner encore plus les droits de l'homme dans leur acception la plus exhaustive qui consacre la liberté d'expression et garantit le respect de la souveraineté des Etats et le droit des peuples à l'autodétermination.

Mesdames,

Messieurs,

Cette première phase de notre Sommet constituera un point de départ important pour approfondir l'analyse des voies et moyens permettant de renforcer la coopération internationale et régionale en faveur de la réduction des inégalités entre les pays et les peuples en matière d'acquisition du savoir et de maîtrise de la technologie numérique avancée.

Nous sommes persuadés que les formes de coopération triangulaire, qui ont fait leur preuve dans les divers domaines du développement, pourraient constituer un cadre approprié pour assurer la complémentarité entre les pays développés et le groupe de pays en développement qui ont réussi à se doter de capacités propres dans le domaine de la technologie de la communication et de l'information.

Nous nous sommes préoccupés, depuis le début des préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information, de jeter les ponts de la communication et de la complémentarité entre l'ensemble des parties concernées, afin d'élargir le cercle de la concertation et de la coordination.

Je suis convaincu que la contribution de toutes ces parties aux préparatifs de la deuxième phase de ce Sommet à Tunis permettra de réaliser nos aspirations à l'édification, sur notre planète, d'une société de l'information équilibrée et solidaire.

Il me plaît, à cet égard, d'inviter, du haut de cette tribune, toutes ces parties, c'est-à-dire les gouvernements, les organisations internationales et régionales, les composantes de la société civile et le secteur privé, à participer au Sommet de Tunis qui se tiendra du 16 au 18 novembre 2005 et qui marquera, nous l'espérons, une date historique dans le renforcement de cet édifice commun, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière et pour le progrès et l'évolution de l'ensemble de nos pays, tout particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, dans un contexte de paix, de sécurité et de stabilité.

Je voudrais, pour conclure, réitérer mes remerciements à la Confédération helvétique amie, de même qu'à l'Organisation des Nations Unies, qui parraine cette importante manifestation internationale, tout en souhaitant plein succès à nos travaux.

Merci de votre attention.